

Ci-après dénommés 'LE VENDEUR', agissant solidairement entre eux.

ACQUÉREUR

Monsieur Pierre-Emmanuel Yves VINCENT, enseignant, demeurant à SOUSTONS (40140 Landes) 3 Résidence "Les Palmiers" - Place Robert Lassalle, célibataire.

Né à ANCENIS (44150 Loire-Atlantique) le 6 février 1971.

De nationalité française.

Ayant la qualité de 'Résident' au sens de la réglementation fiscale.

N'ayant pas signé de pacte civil de solidarité, ainsi déclaré.

Ci-après dénommé 'L'ACQUEREUR'.

PRESENCE – REPRESENTATION

Monsieur Francisco VILLOCH ALZUGARAY est ici représenté par Madame Maria BORRUEL IRIARTE, demeurant à SAN SEBASTIAN (Espagne), Plaza Armerias 2 en vertu d'une procuration sous seing privé demeurée ci-annexée sur support électronique.

Madame Maria VILLOCH ALZUGARAY est ici présente.

Monsieur Pierre-Emmanuel VINCENT est ici présent.

PROJET D'ACTE

Les parties reconnaissent avoir reçu préalablement à ce jour un projet du présent acte et déclarent avoir reçu toutes explications utiles.

VENTE

Par les présentes, LE VENDEUR s'obligeant à toutes les garanties ordinaires de fait et de droit, vend à L'ACQUEREUR qui accepte, les biens dont la désignation suit :

DESIGNATION

I – IMMEUBLE(S)

Sur la commune de MESSANGES (40660 Landes) Lotissement Les Platanes .

Une maison à usage d'habitation comprenant un séjour, un coin salon, une cuisine équipée, un cellier, deux chambres, une salle de bains, un WC et une terrasse.

Figurant au cadastre sous les références suivantes :

Sect.	Numéro	Lieu dit	Contenance		
			ha	a	ca
AB	629	Le Coy		04	90

Formant le lot numéro **CINQUANTE (50)** du lotissement dénommé « **LES PLATANES 2^{ème} tranche** », autorisé par arrêté délivré par arrêté DDE en date du 3 mai 1984 à MONT DE MARSAN numéro 84-437, dont l'ensemble des pièces constitutives a fait l'objet d'un dépôt au rang des minutes de Maître LASSALLE, notaire à SOUSTONS, suivant acte reçu le 24 mai 1984, publié au bureau des hypothèques compétent le 6 juin 1984, volume 5478, numéro 3.